

de \$1,000 chacune. En fait, ces promesses n'ont pas été faites juste avant les élections. Il y a un an, ou un peu plus d'un an, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales prononçait des discours dans lesquels il disait que le gouvernement se proposait d'aller de l'avant dans l'application de ce programme. Le 2 mai 1963, le *Star* de Toronto, qui n'est certainement pas un adversaire du gouvernement, publiait un éditorial coiffé du titre: «Par-dessus la butte». Je ne veux en citer que le premier paragraphe:

Le gouvernement libéral ne perd pas de temps pour faire honneur à l'une de ses promesses électorales les plus importantes—un régime national de bourses destinées aux étudiants d'université.

Qu'est-il advenu du régime national de bourses? Autant en emporte le vent et je crois que nous n'en entendrons plus parler jusqu'à la prochaine élection, où les libéraux devront encore tenter d'obtenir de nouveaux adhérents. Cette attitude est typique de la part du gouvernement actuel.

De nos jours, un pays ne peut aller de l'avant s'il ne répond pas aux exigences de la technologie et de l'automatisation modernes sur le plan de l'enseignement. Nous devons examiner la situation générale de nos universités. En lisant le discours du ministre, on croirait qu'il n'a jamais entendu, ni compris, il va sans dire, les instances que la Fondation canadienne des universités, l'Association canadienne des professeurs d'université ou tout autre organisme s'intéressant à l'éducation, ont présentées au gouvernement.

Un nombre toujours plus grand de personnes éminemment compétentes et dont la formation a coûté fort cher quittent le Canada. On pourrait demander au ministre du Commerce (M. Sharp) combien de boisseaux de blé ont été exportés du Canada l'année dernière et il pourrait vous donner le nombre exact, à un boisseau près. Si vous demandez au ministre de l'Agriculture (M. Hays) combien de bestiaux ont été expédiés aux États-Unis l'an dernier, il vous en indiquera le nombre exact. Mais si vous demandez au gouvernement combien de docteurs, de physiciens, d'ingénieurs et de professeurs ont émigré aux États-Unis, le gouvernement doit demander la réponse aux Américains. C'est ce qui est arrivé.

Depuis trois ans, notre pays a perdu, au bénéfice des États-Unis, plus de 1,000 médecins, 2,500 ingénieurs, 96 physiciens, 122 géologues et géophysiciens, et 192 professeurs de sciences sociales. Nous pourrions continuer cette énumération que les États-Unis nous ont fournie, mais nous nous posons la question: comment cela nous coûte-t-il? Qu'est-ce qu'il nous en coûtera pour remplacer ces personnes? Pour remplacer celles que j'ai énumérées, il nous en coûtera 62 millions et

demi, selon les calculs établis par le Bureau fédéral de la statistique. Cette subvention annuelle de 20 millions aux États-Unis est beaucoup trop onéreuse pour la population canadienne.

Avant de donner suite à ce genre de programme, avant d'aider les universités, nous devrions songer aux besoins. Le gouvernement a toujours refusé de le faire. Le gouvernement a choisi la voie facile de la politique: présenter un programme qui plaît aux jeunes, qui plaît aux électeurs, qui sera bon marché qui a fière allure et, qui ne coûte pas cher, comme celui des prêts aux étudiants.

Je reconnais qu'en vertu de la constitution, l'instruction relève des provinces. Chaque province a fait un travail extraordinaire à cet égard, consacrant plus d'argent et d'effort à l'éducation depuis la Deuxième Guerre mondiale. Dans le domaine de l'instruction publique, les provinces ont fait un excellent travail. Elles ont fait du beau travail en ce qui a trait à la formation universitaire mais, depuis longtemps, il est clair qu'elles ne peuvent tout simplement pas satisfaire seules aux besoins des universités.

Sous des régimes libéraux et conservateurs, le gouvernement central s'est acquitté de ses obligations envers les universités en leur versant des subventions par habitant, en accordant des abattements d'impôt dans la province de Québec et en octroyant des subventions de recherche à des savants rattachés à des universités, sans compter celles qu'il a versées, par l'intermédiaire du Conseil des arts et du Conseil national de recherches, pour la construction de certains genres d'édifices. Il y a aussi consenti des prêts pour l'aménagement de maisons d'étudiants mais, jusqu'à maintenant, son apport n'a pas suffi à combler tous les besoins des universités.

Il faudra, de concert avec les provinces et les universités, trouver un moyen de recueillir des fonds acceptable à toutes les provinces. A mon avis, la chose est possible. En collaboration avec les gouvernements provinciaux et l'entreprise privée, nous devrions tendre à assurer un appui financier satisfaisant aux universités, afin qu'elles puissent remplir leur rôle et préparer les spécialistes dont nous aurons besoin d'ici dix ou quinze ans.

Pour y arriver, au lieu d'un programme conçu à l'aventure comme celui qu'on nous propose, il nous faudrait un programme complet, répondant aux besoins des universités et des étudiants. Jusqu'ici le gouvernement ne s'est pas montré disposé à étudier méthodiquement la question de l'aide aux universités. Il faudrait une conférence entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les universités pour établir les besoins, définir les objectifs des cinq ou dix années à venir et s'entendre sur les moyens